



BOWLING CORPORATIF – GENÈVE

Correspondance:

Christin André

Président

12 Place d'Armes

1227 Carouge / Switzerland

+4176 343.62.62

E-mail : andre.christin@bowlingcorpo-geneve.ch

www.bowlingcorpo-geneve.ch

Procès Verbal de l'Assemblée Générale et Statutaire du 20 janvier 2015

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte à 20 heures 00.

Le Président souhaite la bienvenue à toutes les équipes et présente ses meilleurs vœux pour 2015 en son nom et celui du comité.

1) Appel des équipes, admissions, démissions :

Présentes : ABB Secheron, AIG 1, AIG 2, Aprotect 1, Aprotect 2, BPER 1, Caterpillar 1, Caterpillar 2, Clinique Générale Beaulieu, Givaudan, Hauteville 2, Hauteville 3, Hôpital de la Tour 1, LODH, Migros, Rolex 2, Rolex 3, Rolex 4, RTS 2, Service des Ecoles, SIG 1, SIG 2, SIS, TPG 1, TPG 2, Vacheron Constantin 1, Vifor pharma 2,

Excusées : BPER 2, Hauteville 1, Hauteville 4, Hôpital de la Tour 2, HSBC 1, ROLEX 1, RTS 1, Vacheron Constantin 2, Vifor pharma 1.

Démission : BCGE.

Admission : SITA.

Monsieur Didier Blanc présente l'entreprise c'est principalement les télécommunications entre les aéroports et les avions, mais également le traitement des bagages, les cartes d'embarquement (boarding pass) ,l'information au voyageur, les kiosk (quand nous faisons nous même le checking avec les bornes) etc...

Il y a 350 employés à Genève et 4500 dans le monde.

2) Approbation du P.V. du 14 janvier 2014 :

Aucune personne présente dans l'assemblée n'ayant de remarque à émettre, le P.V est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport du Président :

Le Président demande un peu du silence en raison de son problème de voix.

Le Président souhaite la bienvenue à toutes les équipes et présente ses meilleurs vœux pour 2015 en son nom et celui du comité.

Le Président présente les membres du comité qui ont œuvrés en 2014 : Sylviane Schrag, Marylène Despres, Monique Torrenté, Daniel Golay. Il remercie les membres du comité pour leurs motivations, travail et temps passé à être à l'écoute des gens et des événements qui s'y passent. Il n'est pas toujours facile de se trouver dans la même direction, mais le fait que le BCG en ressorte grandi est le résultat de ce travail en commun.

Le Président constate que les polos sont moins souvent oubliés et sont portés à chaque matchs vu le maigre montant de Chf 130. -- envoyé à Hopiclowns en 2014.

Le Président remercie également les responsables des équipes pour les courriers reçus lors de la saison 2014. Ces courriers peuvent être productifs qu'ils soient critiques ou non. Par contre ces courriers peuvent être non productifs lorsque les faits ne sont pas avérés ou mensongés.

Pour la saison 2015 la direction du bowling nous a présenté une augmentation du prix des parties que nous avons négociées au vu des conditions de jeu trop irrégulières. Le vice président et la trésorière nous détaillerons ce point.

Le repas de fin de saison 2014 s'est déroulé au restaurant de l'entreprise Caterpillar, dirigé par monsieur Sébastien Roos qui nous a ouvert ses portes.

Nous avons été très bien accueillis et avons apprécié un excellent repas. A son équipe, à lui-même ainsi qu'aux membres de Caterpillar qui ont participé à l'événement, un grand merci.

Le Président ne voudrait pas terminer ce rapport sans remercier les joueurs qui ont participé au championnat genevois 2014 et qui par leur présence ont contribué au succès de la saison écoulée.

Le Président souhaite une excellente saison 2015 à toutes et tous.

4) Rapport de la trésorière :

La trésorière remercie tout le monde d'avoir réglés les cotisations.

L'équipe AIG a versé CHF 200. -- de trop, cette somme sera déduite en 2015.

Il manque CHF 100. -- pour l'équipe TPG, monsieur Pedro Rosa indique que cette somme a été versé deux semaines avant l'assemblée.

La trésorière demande lors de versements d'indiquer de quelle équipe il s'agit car ce n'est pas toujours évident

La trésorière a remis à chacun d'entre nous le rapport du compte postal.

Nous n'avons pas de rapport pour le compte UBS car ce compte ne bouge pas depuis 2 ans. Le solde de ce compte est de CHF 24'143. --.

Solde du compte postal au décembre 2013 CHF 46'605.05

Au 31 décembre 2014 nous finissons l'année avec un montant de CHF 50128.84, ce qui nous donne un solde positif de CHF 3'523. --.

Nous avons une augmentation au niveau des subventions qui viennent un peu par rapport au taux de change de l'euro, en 2014 nous avons payés 1789. -- ce qui nous a fait une différence de CHF 482. --.

Beaucoup moins de blinds ce qui nous a augmentés la facture.

La somme payée pour l'année 2014 au Bowling de la Praille est de CHF 51'156. --.

En 2013 nous avons payé 43'146. --. ce qui nous donne une différence de CHF 8'000. --.

.Au niveau de la remise des prix il y eu une augmentation car le comité a fait une erreur qu'il assume et qui un montant de CHF 970. —

Merci à Nicole pour son aide pour la préparation de la salle et pour l'accueil.

La trésorière demande de remercier également le gardien qui lorsqu'elle est arrivée avec les coupes ne l'a pas fouillé, c'est très appréciable.

Le repas de fin de saison 2014 nous a coûté CHF 9'480. -- vin compris.

En 2014 il a été décidé de remettre des médailles à toutes les divisions. Nous avons dépensés CHF 1'000. -- même montant qu'en 2013, car en 2013 nous avons dû racheter un challenge.

Les polos non portés par les joueurs nous a permis de verser la somme de CHF 130. —à Hôpiclowns.

Le prix des parties augmentent pour la saison 2015, la trésorière nous informe que Daniel le vice-président va nous expliquer tous les détails de nos discussions diverses.

La trésorière sera à disposition après l'assemblée si quelqu'un a des questions ou souhaite voir des factures.

Monsieur Jacques Michel demande s'il n'est pas possible d'envoyer les comptes par mail aux responsables d'équipes avant l'assemblée générale.

Réponse du vice-président ce n'est pas possible car les vérificateurs de comptes contrôlent les comptes le jour de l'assemblée générale.

La trésorière informe que le décompte de la banque arrive aux derniers moments, cette année il est arrivé le jour de l'assemblée générale.

Monsieur Jacques Michel demande alors de les recevoir par mail après l'assemblée. C'est possible mais cela n'a aucune utilité car nous devons les distribuer lors de l'AG.

Le Président nous signale que nous avons déjà réduit les frais en envoyant par courrier uniquement la convocation et le PV de l'assemblée générale 2014.

Il est décidé que le décompte de la banque ne sera pas envoyé par mail après l'assemblée générale.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les comptes 2014 du BCG ont été vérifiés par Caterpillar et AIG1. Décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs ont trouvé des comptes bien tenus, reflétant la bonne marche du BCG.

6) Approbation de ces rapports :

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7) Elections des vérificateurs aux comptes :

Caterpillar se retire car il a officié deux ans, le président le remercie.

Sont élus : AIG1, Aprotect, suppléant Sita.

Le président informe l'assemblée avant de passer au point 8 que le comité a pris 2 décisions :

- Monsieur Dani Manco une fois que le comité aura reçu sa date d'engagement sera autorisé à participer aux championnats européens, ceci étant donné qu'il est dans son 6^{ème} mois de travail.

Stéphane Pellein souligne que c'est 6 mois révolus. Réponse du Président, il manque dix jours et le comité a accepté.

- Le comité accepte de faire jouer les membres du GAP et GIAP avec le service des écoles. Cette décision a été prise en présence du service des écoles, du Président

du BCG et du responsable du groupement du Hauteville sports mais le Président nous informe que le GAP et le GIAP ne font pas parti du DIP, c'est un servi dirigé par le conseiller administratif de la petite enfance (en ce moment madame Esther Alder). C'est la raison pour laquelle le comité a pris cette décision. Le président remercie l'assemblée d'en prendre bonne note.
Le vice-président précise que le GAP c'est les parascolaires.

8) Votations pour approbation du règlement :

Le Président signale que lors de l'assemblée générale les équipes ont été informées que le comité attendait de la part des équipes des propositions de modifications du présent règlement. Jusqu'au 1^{er} juillet 2014 aucune propositions ne nous ai parvenues.
Monsieur Stéphane Pellein du Hauteville Sport nous a envoyé un courrier sur le contenu dudit règlement mais pas d'avis sur le nouveau règlement. Le comité a lu son courrier mais n'en a pas tenu compte pour l'élaboration du nouveau règlement.

Le nouveau règlement a été élaboré et discuté lors de réunions du comité et donne l'exemplaire que tout le monde a reçu hormis deux erreurs suivantes :

- Chapitre A6 dernier alinéa Un joueur d'entreprise doit avoir un contrat de travail d'un minimum 30% du temps complet pour participer au championnat corporatif genevois en qualité de joueur interne à l'entreprise. Le 30% est à supprimer, car l'ancien comité qui avait donné son aval sur un contrat de travail et pas sur un contrat déterminé et uniquement pour les Européens. C'est donc uniquement sur ce point-là qu'il y a une erreur.

Robert Frei a envoyé un mail le 07.01.2015 ou suite à la lecture du nouveau règlement il lui apparait une injustice qu'il aimerait faire modifier avant la votation.

A l'article G point 6 il est demandé que le joueur pour être qualifié doit avoir fait 48 parties, soit le 2/3 du championnat en plus des 165 de moyenne.

Une femme doit en faire 24 et avoir 145 de moyenne.

1. Robert Frei trouve qu'il faut trop de parties pour qualifier l'homme de la doublette mixte, 36 parties serait un bon compromis.
2. Disparité de traitement avec la doublette féminine à qui l'on demande une moyenne équipe de non individuelle, donc demande d'une moyenne doublette mixte de 155 minimum.

Proposition de Robert Frei de modifier le règlement et baisser le nombre de parties du double mixte de 48 à 36 pour les hommes en catégories double mixte.

Demande acceptée à l'unanimité par tous les membres présents à l'assemblée.

En ce qui concerne le 2^{ème} point de Robert Frei concernant le taux d'activité, ce point est réglé car le taux de 30% va être supprimé.

Stéphane Pellein demande pourquoi le taux d'activité de 30%. Réponse du Président il s'agit d'une erreur comme mentionné plus haut ce taux de 30% va être supprimé.

Stéphane Pellein demande quelle est la définition d'un contrat de travail. Réponse du Président : Il s'agit d'un contrat établi entre l'employeur et l'employé quel que soit le nombre d'heures.

Stéphane Pellein demande ce qu'il en est du joueur J-M-B réponse du président il n'est pas étranger dans l'équipe car il a un contrat de travail.

Approbation du règlement par 25 oui et 2 abstentions.

Une fois les articles 6a et article G point 6 seront modifiés, le nouveau règlement sera mis en ligne sur le site du Bowling Corporatif Genève.

9) Championnat Genevois 2014 et 2015 :

Le Vice-Président nous indique qu'il a essayé de tenir les moyennes de chaque soir afin de voir s'il y avait des fluctuations, si les pistes étaient bonnes ou pas.

Au début du Championnat c'est bien puis cela n'a plus suivi.

Le Vice-Président a envoyé un mail au responsable du bowling, malheureusement cela n'a pas trop bougé.

En 2015 le Vice-Président va continuer le contrôle des moyennes car il n'est pas agréable de voir les joueurs mécontents. Nous devons avoir des conditions de jeux valables.

Le comité a reçu en septembre une lettre d'augmentation du prix des parties de Chf 5.50 au lieu de Chf 4.90.

Le comité a écrit à la direction du Bowling pour demander de faire cette augmentation sur deux ans c'est à dire :

- Année 2015 CHF 5.20 la partie.
- Année 2016 CHF 5.50 la partie.

Ce qui fait pour 2015 CHF 26. -- par soir et par joueur, en 2016 CHF 27. --

Nous avons reçu la réponse positive de la direction du bowling le 05 janvier 2015, mais dans leur courrier il est indiqué qu'il se réserve le droit d'une augmentation future après 2016. Le comité va répondre qu'il n'est pas satisfait nous convoquerons les associations qui utilisent le bowling pour discuter de l'état des pistes et du prix des parties.

Les groupes pour le Championnat 2015 sont établis et les équipes aussi.

Aucun changement du nombre des équipes par rapport à 2014.

La BCGE s'est retiré et nous accueillons SITA en division C.

BPER a changé de nom c'est maintenant EDR.

LODH a changé de nom c'est maintenant Lombard Odier.

10) Prix des jeux et présentation du budget 2015:

La trésorière signale que suite à l'augmentation des parties la saison coutera CHF 2596. -- au lieu de CHF 2500. -- avec les CHF 100. -- d'inscriptions.

Au niveau des paiements les 100. -- d'inscriptions doivent être payées en début de saison. A la fin du premier tour la moitié de la somme doit être versée, merci d'essayer de respecter les délais.

11) Clôture de la saison 2015, proposition de lieu pour la remise des prix :

Le repas de clôture de la saison 2015 aura lieu le mardi 03 décembre, le lieu est à définir. Le Président demande aux joueurs d'entreprises disposant d'un restaurant d'entreprise, étant disponible fin novembre début décembre et ayant la capacité de pouvoir accueillir 200 personnes de bien vouloir l'avertir. Peut-être Vacheron Constantin selon avancement du nouvel immeuble.

Si en juin nous n'avons eu aucune proposition le comité recherchera un lieu.

La trésorière nous signale que depuis l'assemblée générale 2005 il a été instauré que les personnes inscrites aux repas de fin de saison et qui ne s'excuse pas devront payer la somme de CHF 30. --

Cette décision a été prise car nous nous sommes déjà retrouvés avec 30 personnes manquantes et les repas ont été facturés. Depuis cette mesure une amélioration a été constatée.

Au vu des résultats des comptes les repas pour 2014 uniquement ne seront pas facturés malgré les factures envoyées par la secrétaire que la trésorière en profite de remercier pour son bon travail et sa collaboration.

Il y a eu 25 personnes non excusées ce qui représente un montant de CHF 750. --.

La secrétaire rajoute que lorsqu'elle a envoyé les factures elle s'est faite incendiée par certaines personnes ce qui n'est pas du tout agréable, elle suit le règlement et trouve que nous pouvons toujours en discuter mais il n'est pas utile de s'énerver, ce n'est pas de sa faute si les personnes ne sont pas venues ni excusées.

La somme de CHF 5. -- par personne inscrite est maintenue.

Le Président remercie la secrétaire et la trésorière pour les précisions de ce repas de fin de saison.

12) Compte rendu des Euros 2014:

Le Vice-Président prend la parole. Cette année c'était à Vienne.

La plus grande partie des personnes qui se sont déplacées se sont retrouvés à l'hôtel Sénateur à Vienne qui se trouve entre les deux bowlings ou les joueurs pouvaient se rendre à pied ou en tram ce qui fut très pratique.

Nous avons eu une équipe en demi-finale qui a fini 16^{ème} il s'agit de Hauteville Sports 2.

A la 27^{ème} place Hauteville 1.

A la 72^{ème} place TPG.
A la 62^{ème} place Rolex
A la 93^{ème} place Aprotect sur 120 équipes.

Double mixte à la 44^{ème} position Rolex avec Ruth Zbinden et Marc Champagne.
A la 48^{ème} place Service des Ecoles avec Luisita Karrer et Jean Karrer.
Doublette féminine 11^{ème} Hauteville Sport avec Ivana Mezza et Gisella Gallardo.

Le Vice-Président remercie Jean Karrer qui a fait le déplacement en voiture, il à transporté les boules d'un bowling à l'autre. Un grand merci à lui.

13) Euros 2015:

Les Euros 2015 se dérouleront à Eindhoven du 13 mai au 17 mai 2015.

Equipes subventionnées:

Hauteville 1
Hauteville 2
Rolex 1 à confirmer
TPG 1

Une doublette féminine Hauteville ne participera pas.
Une doublette féminine Viforpharma à confirmer.
Une doublette mixte Hauteville 1 ne participera pas.
Une doublette mixte Service des Ecoles oui participe.

Vu l'état des caisses une doublette mixte Rolex serait l'équipe subventionnée comme équipe No 2 à confirmer.

Une doublette mixte Viforpharma serait également subventionnée, à confirmer.

Equipes non subventionnées:

Aprotect.

Une doublette mixte Service des Ecoles non subventionnée, à confirmer.

Les responsables d'équipes doivent faire parvenir au plus vite la fiche d'inscription avec le timbre de l'entreprise au Président. Cette dernière se trouve sur le site du BEC.

Le lien pour les Championnats Européens est sur le site directement.

14) Divers :

Pascal Brenner lors de la défense de position une équipe c'est présenté avec 2 blinds, c'était une équipe bien placée. La question de Pascal Brenner est ce que c'est possible et admissible ?

Réponse du Président oui une équipe peut se présenter avec 2 blinds c'est indiqué dans le règlement il n'est pas possible de faire d'exception pour les défenses de position.

Question d'un responsable d'équipe est-il possible de rajouter de 5 min les boules d'essais.

Réponse du Président oui nous allons demander au bowling 5 minutes supplémentaires.

Le Président demande que tous les joueurs soient présents à 19h.

Le Président va voir avec Céline pour que les boules d'essais s'arrêtent à 19h15.

Stéphane Pellein demande quelle est l'intérêt des défenses de position.

Le Président ne connaît pas la raison. Le Vice-Président répond que dans toutes les compétitions il y a des défenses de position.

Le Vice-Président à une question. Une équipe à un étranger et à déjà 8 joueurs, certains joueurs font des déplacements professionnels qui peuvent durer 6 mois. Est-ce que cette équipe peut remplacer le joueur qui doit partir professionnellement par un autre joueur d'entreprise. Réponse du Président oui c'est possible sur demande écrite au Comité mais s'il est remplacé il ne pourra pas revenir de la saison.

Stéphane Pellein aimerait que la définition de l'étranger soit revue. A quoi sert un étranger si c'est un apport qualitatif ou de manque de joueur.

Réponse du Président l'étranger est là pour subvenir au besoin de l'équipe.

Stéphane signale que toutes divisions confondues les meilleures équipes ont toutes un étrangers.

Stéphane Pellein a constaté que les 3 quarts des équipes avec étrangers ont la meilleure moyenne et le plus de parties est ce que l'étranger est là pour la qualité ou le manque de joueur.

La trésorière prends la parole dans son équipe elle a 8 joueurs et sans étrangers elle ne pourrait pas aligner 4 joueurs.

Le Président signale que l'étranger restera il est prévu pour renforcer l'équipe.

Assemblée levée à 21h47.

Pour le comité du BCG
La secrétaire

Marylène Despres

